



N° 14.01
ATTRIBUTION MARCHÉ DECHETERIE
DE ST VICTOR DE CESSIEU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 janvier
Le bureau dûment convoqué le 14 janvier 2014
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 8

PRESENTS :

Monsieur LEVY Henri
Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur QUEMIN André
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur CICALA David
Monsieur BOUVIER PATRON Denis

EXCUSES :

Monsieur PINOT Jacques
Monsieur GELIN Maurice

Il est exposé :

Le présent marché concerne la fourniture, la pose et l'assemblage d'une plateforme de déchèterie en modules de béton pour la réhabilitation de la déchèterie de Saint Victor de Cessieu.

La plateforme actuellement en place sur la déchèterie de Saint Victor de Cessieu - 38110 - est en acier et présente selon plusieurs expertises de graves atteintes à la corrosion qui mettent en danger les usagers et le personnel.

A ce titre, l'équipement est fermé au public à compter du 1^{er} janvier 2014 et la plateforme est en cours de démantèlement.

Le présent marché a été passé en application de l'article 35-II-8° du Code des marchés publics, qui précise que peuvent être négociés sans publicité préalable ni mise en concurrence, les marchés qui ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques.

Les raisons techniques qui justifient cette procédure sont les suivantes :

- La superficie restreinte et la composition du terrain sur lequel se situe l'équipement ne permettent pas une construction classique de quais (ancien lagunage).
- Géographiquement l'équipement est situé au pied d'une colline boisée. Il est entouré d'arbres et à l'ombre sur une grande majorité de la journée dans un contexte particulièrement humide et propice à d'importants phénomènes de condensation et donc de corrosion.

Il convient donc d'avoir recours à l'installation d'une plateforme de déchèterie de type modulaire et réalisée à partir de l'assemblage de modules béton.

Ce type de matériel fait l'objet à la fois d'un brevet européen enregistré à l'office européen des brevets sous le numéro 1 561 708 et d'un brevet d'invention déposé à l'INPI, enregistré sous le numéro national 04 01037 et, sont tous deux détenus par la société à responsabilité limitée MODULO BETON, sise 70, Avenue du Danemark – ZA Albasud – 82000 MONTAUBAN.

L'analyse technique est réalisée par les services techniques de la collectivité.

Le projet proposé est conforme au cahier des charges techniques.

Tous les plans demandés sont fournis.

Le plan d'exécution est fourni et conforme au CCTP.

Le mémoire technique est fourni et détaille les caractéristiques de chaque élément : plateforme, rampes, surface roulante, locaux techniques et stockages, ainsi que les prestations : mise hors d'eau, pose, assemblage, livraison et mise en œuvre. Il précise également la gestion environnementale des déchets de chantier, la conformité aux normes de résistances au feu ainsi qu'à la garantie et maintenance des matériels. Des références, avec photos, de déchèteries en place sont fournies.

Conformément au cahier des charges, il a été procédé à une négociation portant sur les points suivants :

- . Technique,
- . Prix des prestations

A l'issue de l'examen de l'offre et des résultats de la négociation, il est proposé d'attribuer le marché à la société MODULO BETON pour un montant de 251 328€ HT.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 29 janvier 2014

Henri LEVY,
Président

